

OBJECTIF NATURE



Entre Cressier et Cormondes près de la route reliant Jeuss à la route cantonale 21.08.2020 / MJ

Héron cendré en chasse

Il avait vu ou entendu la taupinière bouger et s'est approché lentement. Il a alors projeté vers l'avant la partie supérieure de son cou et, vif comme l'éclair, son long bec a saisi le campagnol par le collet. Quelques secondes plus tard sa proie tout entière descendait vers son estomac. Il va ensuite régurgiter les poils sous forme de pelotes.

Le Héron cendré se nourrit le plus souvent de poissons, mais pas exclusivement. En effet, son régime alimentaire est également composé de batraciens, de reptiles, de crustacés, de petits mammifères (musaraignes d'eau, campagnols, mulots et rats), d'oiseaux et même de végétaux (bourgeons).

Cet échassier atteint en général 95 cm de hauteur et une envergure de 1,85 m pour une masse de 1,5 à 2 kg. En Suisse, le Héron cendré habite surtout le Plateau et le Jura en dessous de 600 m, où il niche le plus souvent près de l'eau, voire des agglomérations. Il fréquente aussi régulièrement les pâturages.

L'évolution de ses effectifs, toutefois, est en premier lieu influencée par les persécutions directes. Ainsi, depuis la mise sous protection du Héron cendré et les restrictions de sa chasse au milieu du XXe siècle, ses populations ont augmenté, en Europe – malgré un récent et léger recul – comme dans la plupart de nos pays voisins. En Autriche, les effectifs ont toutefois chuté de près de 40 % entre 1998 et 2016, suite à des tirs et destructions de colonies, à l'échelle locale tout au moins. Cet exemple doit nous rendre attentifs à l'influence négative que pourrait aussi avoir, en Suisse, un assouplissement des normes de protection.
(MJ) *(Sources : station ornithologique de Sempach / Wikipedia)*

**P.S. 1955 2020-35
24.08 – 31.08.2020**